

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-002138 / 83613823  
Implenia Suisse S.A., 1963 Vétroz  
Travaux d'élargissement du tunnel de St-Maurice mise au PEL  
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques  
50 H  
01.10.2013–30.09.2016 (Nouveau permis)

### Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 13-001540 / 51988622  
ETA S.A. Manufacture Horlogère Suisse Usine 24 / Centre de Production,  
1346 Les Bioux  
Fabrication d'ébauches.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H, 3 F  
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)
- 13-002468 / 86283265  
Nivarox-FAR S.A., 2926 Boncourt  
Production / secteurs pignons, réglage et module d'échappement: centre d'usinage /  
taillage et ligne assemblage automatique  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
32 H, 25 F  
01.11.2013–31.10.2016 (Nouveau permis)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-001532 / 65828590  
Banque Cantonale Vaudoise CAB Centre administratif, 1008 Prilly  
Département informatique (Evolutions et développements IT, Gestion et  
infrastructures IT): travaux de maintenance et mise à jour des équipements  
et applications IT de la BCV.  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
52 H, 3 F  
01.07.2013–30.06.2016 (Nouveau permis)
- 13-001242 / 52041033  
Mifroma S.A., 1670 Ursy  
Conditionnement  
Besoin particulier de consommation  
45 H, 81 F  
01.01.2014–31.12.2016 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 13-002453 / 60888891  
Metalor Technologies S.A., 2000 Neuchâtel  
Département informatique: intervention lors de pannes et incidents  
sur les équipements techniques  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
01.08.2013–31.07.2016 (Nouveau permis)
- 13-001533 / 65828590  
Banque Cantonale Vaudoise CAB Centre administratif, 1008 Prilly  
Département informatique (Evolutions et développements IT, Gestion et  
infrastructures IT): intervention de dépannage lors de problème technique  
sur les installations, équipements et applications IT de la BCV  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
12 H  
01.07.2013–30.06.2016 (Nouveau permis)
- 13-001247 / 52041033  
Mifroma S.A., 1670 Ursy  
Technique / Informatique  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
3 H  
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

27 novembre 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail